

Réf: Dossier N° : 58608

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « INTEGRAL CONSEIL PLUS »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, CITE
GESTOCI, 16 BP 216 ABJ 16**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « INTEGRAL CONSEIL PLUS » .

Objet: La Formation, le Conseil en management, la stratégie, les études économiques et financières, la mise en place de systèmes d'information, l'accompagnement dans le montage de projets et la recherche de financement, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser la finalité de la société, son extension ou son développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, CITE
GESTOCI, 16 BP 216 ABJ 16**

GERANT: Monsieur EMIEME HERMANN LANDRY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32879 du 19/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29361 du 19/12/2018

